

CHARTRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT

ÉDITORIAL

p 3

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE

- Le compte financier unique 2021
- Fiscalité : des taux maintenus, malgré la réforme
- La dette, en toute transparence
- 2021 : des dépenses d'équipement proches de 33,20 M € (hors budget aménagements)

p 4

p 5

p 6

p 7

INVESTISSEMENTS

- Le Pôle administratif
- Le Pôle gare
- Le Patrimoine
- Les Aménagements urbains
- Chartres, Ville apaisée et éco-ville
- Sécurité et tranquillité
- Attractivité de la Ville

p 9

p 10

p 11

p 12

p 13

p 14

p 15

AU QUOTIDIEN

- Action sociale et personnes âgées
- Entretien du cadre de vie
- Vie citoyenne
- Action éducative
- Jeunesse et sports
- Action culturelle
- Promotion et attractivité
- Événements et animations

p 17

p 18

p 19

p 20

p 21

p 22

p 23

p 24

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

p 26-27



RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année, Franck Masselus Adjoint aux Finances et à la Prospective, vous convie à une réunion dans votre quartier. Il vous présentera le Rapport d'activité 2021 de la Ville

Lundi 10 octobre à 18 h 30
La Cité de Rechèvres

Lundi 10 octobre à 20 h 30
MPT du Pont Neuf

Mardi 11 octobre à 18 h 30
MPT des Comtesses

Mardi 11 octobre à 20 h 30
Hôtel de Ville, salle Fulbert

Mercredi 19 octobre à 18 h 30
MPT de la Madeleine

Mercredi 19 octobre à 20 h 30
MPT des Petits Clos



Madame, Monsieur,

Je viens comme chaque année vous présenter les Comptes de la Ville de Chartres pour l'année 2021.

Un Budget n'est qu'un projet. La vérité sur l'action de la Ville, vous la trouvez à l'euro près dans le Compte Financier Unique (CFU) qui récapitule les recettes et les dépenses, avec en regard les réalisations qui leur correspondent et qui vous disent où est allé votre argent.

La pandémie, encore, et puis le retour accéléré de l'inflation ont marqué l'année 2021. Malgré cette double contrainte, les taux que la Ville de Chartres applique aux bases de votre impôt foncier décidées par l'Etat sont restés stables. Les investissements ont nettement augmenté, jusqu'à une fois et demi ceux de 2020. Toujours avec une dette maîtrisée. C'est dire notre effort de gestion qui a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 14 millions d'euros. Faut-il ajouter que toutes nos réalisations tiennent compte de la nécessité d'économiser les énergies comme de l'évolution du climat.

Les incertitudes actuelles, nationales et internationales, suscitent légitimement vos interrogations. Aussi, comme chaque année encore, j'irai à votre rencontre dans les prochaines semaines dans des quartiers différents, pour vous présenter ces comptes et rentrer dans le détail de ce que nous avons fait de votre argent. Je répondrai très volontiers à toutes les questions que vous voudrez bien me poser.

Dans l'attente du plaisir de vous y retrouver nombreux je l'espère, je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Pierre GORGES

Maire de Chartres

Franck MASSELUS

Adjoint au maire de Chartres
en charge des Finances

Le compte financier unique 2021

Quelques explications sur le Compte financier unique (CFU)

- Le CFU : « Fusion » du compte de gestion (comptable) et du compte administratif (ordonnateur).
- Le CFU a vocation à devenir, en 2023, la nouvelle présentation des comptes locaux. Sa mise en place vise plusieurs objectifs :
 - Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
 - Améliorer la qualité des comptes,
 - Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives, au travers de l'unification du compte administratif et du compte de gestion.
- Le CFU est présenté pour la première fois sur la gestion 2021

La ville de Chartres et Chartres métropole sont les deux premières collectivités d'Eure et loir à présenter leur exécution budgétaire 2021 en CFU (Collectivités expérimentatrices du passage à la nomenclature M57).

Les chiffres essentiels à retenir pour 2021 :

La collectivité a maintenu ses taux de fiscalité en 2021, en dépit d'une augmentation faciale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (due à la réforme de la fiscalité locale qui a transféré, partiellement, la taxe foncière des départements aux communes)

Le compte financier unique 2021

Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement tous budgets (hors aménagements)

8,8
la capacité
de désendettement
années

- Les dépenses d'équipement de la collectivité s'élèvent à 34,6 M€ (hors opérations d'aménagement) et constituent donc un niveau soutenu.

- La capacité de désendettement est de 8,8 années avec un encours de dette de 118,2 M€ (hors budget aménagements) au 31 décembre 2021, en deçà de l'estimation présentée au DOB 2021.

Les grands équilibres 2021 sont les suivants :

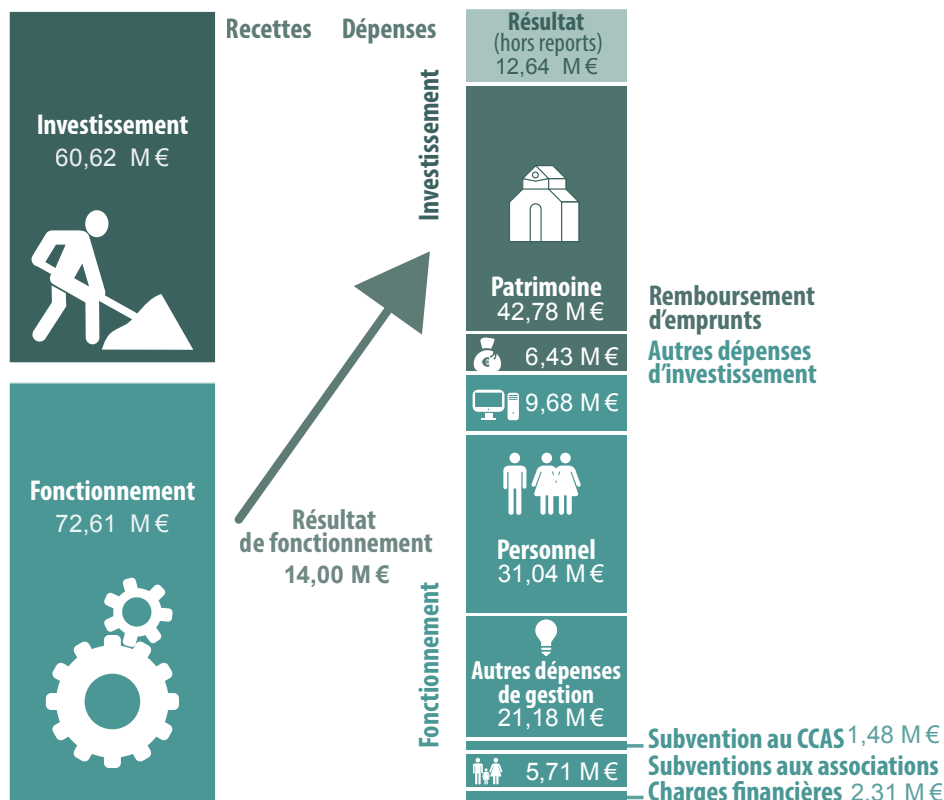
- L'épargne de gestion s'élève à 15,8 M€,
- L'autofinancement brut se monte à 13,5 M€,
- L'autofinancement net s'élève à 7 M€.

Les résultats consolidés

Le tableau ci-dessous présente les résultats de clôtures tous budgets confondus (budget principal et budgets annexes).

Le résultat consolidé de l'exercice fait apparaître un excédent de 13 844,9 K€

Après la prise en compte des résultats antérieurs reportés, l'excédent de clôture est de 4 873,6 K€.



Fiscalité

Des taux maintenus, malgré la réforme

La réforme consistant en une suppression progressive de la taxe d'habitation a connu, pour les collectivités, ses pleins effets en 2021. Ainsi, contrairement aux ménages qui se verront totalement exonérés en 2023 (pour les résidences principales uniquement), les entités publiques locales ne perçoivent d'ores et déjà plus cette ressource.

Afin de compenser cette perte de recettes pour les communes, un transfert du taux du foncier bâti des départements a été opéré portant le taux facial de foncier bâti à 47,97 % pour la Ville de Chartres.

Pour mémoire les Intercommunalités reçoivent quant à elles une part de Taxe sur la Valeur Ajoutée selon une fraction déterminée annuellement dans la loi.

En pleine période transitoire, alors que la réforme fiscale n'est pas encore totalement terminée, la collectivité n'a pas modifié son nouveau taux de foncier bâti reconstitué de 47,97 %.

Cependant, il convient de rappeler, que le montant de l'impôt représenté par le calcul BASES X taux dans les fiches d'imposition n'est pas l'impôt réellement perçu par la collectivité. En effet, un « coefficient correcteur » (COCO) s'est appliqué au profit d'autres communes du territoire, « perdantes » avec le nouveau système fiscal. Le coefficient définitif pour 2021 s'est établi à 0,896337.

On pourra remarquer qu'avec l'application de cette réforme, la fiscalité de la collectivité s'applique dorénavant uniquement sur les propriétaires. Les locataires sont ainsi exclus de toutes impositions directes locales alors qu'ils bénéficient des services de la collectivité.

Il faut également rappeler que la Loi de Finances pour 2020, a prévu un gel des taux applicables à la taxe d'habitation pour toutes les collectivités en France (cette taxe est devenue « taxe d'habitation sur les résidences secondaires » en 2021 et sera figée jusqu'en 2023).

En dépit du taux facial affiché, il convient de ne pas oublier l'effort constant opéré par la municipalité concernant la diminution des taux ménages entre 2001 et 2020 :

- Le taux de la taxe d'habitation est passé de 19,63 % en 2001 à 17,31 % en 2020,
- Le taux sur le foncier bâti est passé de 36,05 % en 2001 à 27,75 % en 2020.
- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est passé de 39,79 % en 2001 à 37,63 % en 2020.

En parallèle de ces impositions, la Ville perçoit également d'autres recettes fiscales :

- La taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE),
- La taxe d'aménagement,
- La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE),
- La taxe additionnelle sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO),
- Des droits de places...

2021	Bases prévisionnelles état 1259	Bases réelles état 1259 de 2022	Taux votés	Produits fiscaux prévisionnels état 1259	Produits des rôles généraux état 1386 RC	Produits réels (rôles généraux + rôles supplémentaires)
Taxe d'habitation (vacants et Résidences secondaires)			17.31 %	680 647 €	811 056 €	946 578 €
Taxe foncière Propriétés bâties	59 471 000 €	59 867 811 €	47.97 %	28 528 239 €	28 735 014 €	28 794 131 €
Taxe foncière Propriétés non bâties	368 100 €	377 880 €	37.63 %	138 516 €	142 196 €	142 469 €
Sous-total				29 347 402 €	29 688 266 €	29 883 178 €

Attention : après application du coefficient correcteur, la collectivité a perçu 3 250 196 € de taxe foncière sur les propriétés bâties en moins, soit un total de 25 543 935 €.

La dette, en toute transparence

L'encours de la dette, hors budget « aménagements », s'élève à 118,30 M€ au 31 décembre 2021, ce qui situe la dette consolidée par habitant à 2988 €. Ce montant, au demeurant conséquent, traduit la volonté de la collectivité d'investir pour son avenir et son dynamisme.

Mais plus que la dette par habitant, c'est le ratio de désendettement qu'il convient d'examiner avec au 31/12/2021 un ratio de 8,8 années. Ce qui situe la Ville de Chartres bien en dessous du ratio préconisé par l'État et nos partenaires financiers, à savoir 12 années.

Le budget aménagements est un budget dit « de stock ». Les emprunts sont liés à l'achat de terrains et à des travaux d'aménagement et de viabilisation qui seront pour partie couverts in fine par la vente des parcelles. La majorité des opérations financées par ce budget concerne la zone des Petits Clos.

Sur le budget principal, l'évolution de l'encours est due majoritairement au financement du projet de pôle administratif. En effet, les ultimes travaux nécessitent la réalisation des emprunts prévus.

Au 31 décembre 2021, la dette de la collectivité (hors opérations d'aménagements) présente les caractéristiques suivantes :

- 39 emprunts pour 118 294 476,48 € d'encours
- 99,76 % de l'encours concerne le budget principal
- Un encours réparti principalement entre 5 organismes bancaires : le groupe Caisse d'Épargne (29,9 %), le groupe La Banque Postale/SFIL (26,6 %), le groupe Crédit Agricole (15,7 %), la Caisse des Dépôts et de Consignations (13,1 %), et ARKEA banque (11,6 %)
- Un taux moyen de l'exercice à 2,07 %
- Des intérêts de la dette pour l'année 2021 de 2 332 K€
- 100 % de la dette est classé sans risque sur la Charte Gissler soit « 1A ».

D'autres éléments sur l'encours, la stratégie et la gestion de la dette de la collectivité sont à retrouver dans « le Rapport sur l'état de la dette de la Ville de Chartres au 1^{er} janvier 2022 » qui a été adopté en conseil Municipal le 24 février 2022 (n°CM2022/004).

Ville de Chartres	Stock au 31/12/2020	Remboursement emprunt	Recours à l'emprunt	Stock au 31/12/2021
Budget Principal (avec reprise BA Tourisme et loisirs)	105 214 626,73 €	6 406 439,18 €	19 200 000,00 €	118 008 187,55 €
BA Parcs de stationnement	62 238,46 €	9 682,49 €	0	52 555,97 €
BA Petite enfance	241 964,59 €	7 961,63 €	0	234 002,96 €
TOTAL (Hors Budget Aménagements)	105 518 829,78 €	6 424 083,30 €	19 200 000,00 €	118 294 746,48 €
BA Aménagements	35 571 516,38 €	1 863 010,75 €	800 000,00 €	34 508 505,63 €
TOTAL Général	141 090 346,16 €	8 287 094,05 €	20 000 000,00 €	152 803 252,11 €

Les ratios du budget principal pour le compte financier unique 2021

	CA 2020	CA 2021 (CFU)
Population INSEE	39 763	39 590
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1212,16 €	1266,70 €
Produits des impositions directes/population	773,09 €	761,95 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1528,82 €	1601,14 €
Dépenses d'équipement brut/population	641,52 €	664,45 €
Encours de dette/population	2 646,04 €	2 981,10 €
DGF sur population	155,60 €	153,87 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	52,78 %	52,48 %
(Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital) recettes réelles de fonctionnement	90,93 %	89,22 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	41,96 %	41,50 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	173,08 %	186,19 %
Épargne brute/recettes réelles de fonctionnement (CFU)		0,22
Épargne brute/remboursement annuel de la dette (CFU)		2,25
Encours de la dette/épargne brute (CFU)		8,91

2021 : des dépenses d'équipement proches de 33,20 M€ (hors budget aménagements)

En 2021 la collectivité a investi près de 33,20 M€ tous budgets (hors aménagements):

Pour le budget principal Ville, les principales dépenses correspondent à :

- Les dépenses liées au pôle administratif (10 M€ dont 9,20 M€ de travaux de construction du nouveau bâtiment, 894,6 K€ de maîtrise d'œuvre),
- Les travaux de voirie (2706,8 K€),
- Les travaux sur les sites sportifs ou pour la jeunesse (1812 K€),
- Les travaux sur les sites culturels (3182,1 K€),
- Les travaux dans les écoles (1089 K€),
- Les équipements pour la vidéo-protection (539,7 K€),
- Les équipements pour Chartres en lumières (576,7 K€),
- Les aménagements pour les personnes à mobilité réduite (551,5 K€).

Le budget annexe parcs de stationnement

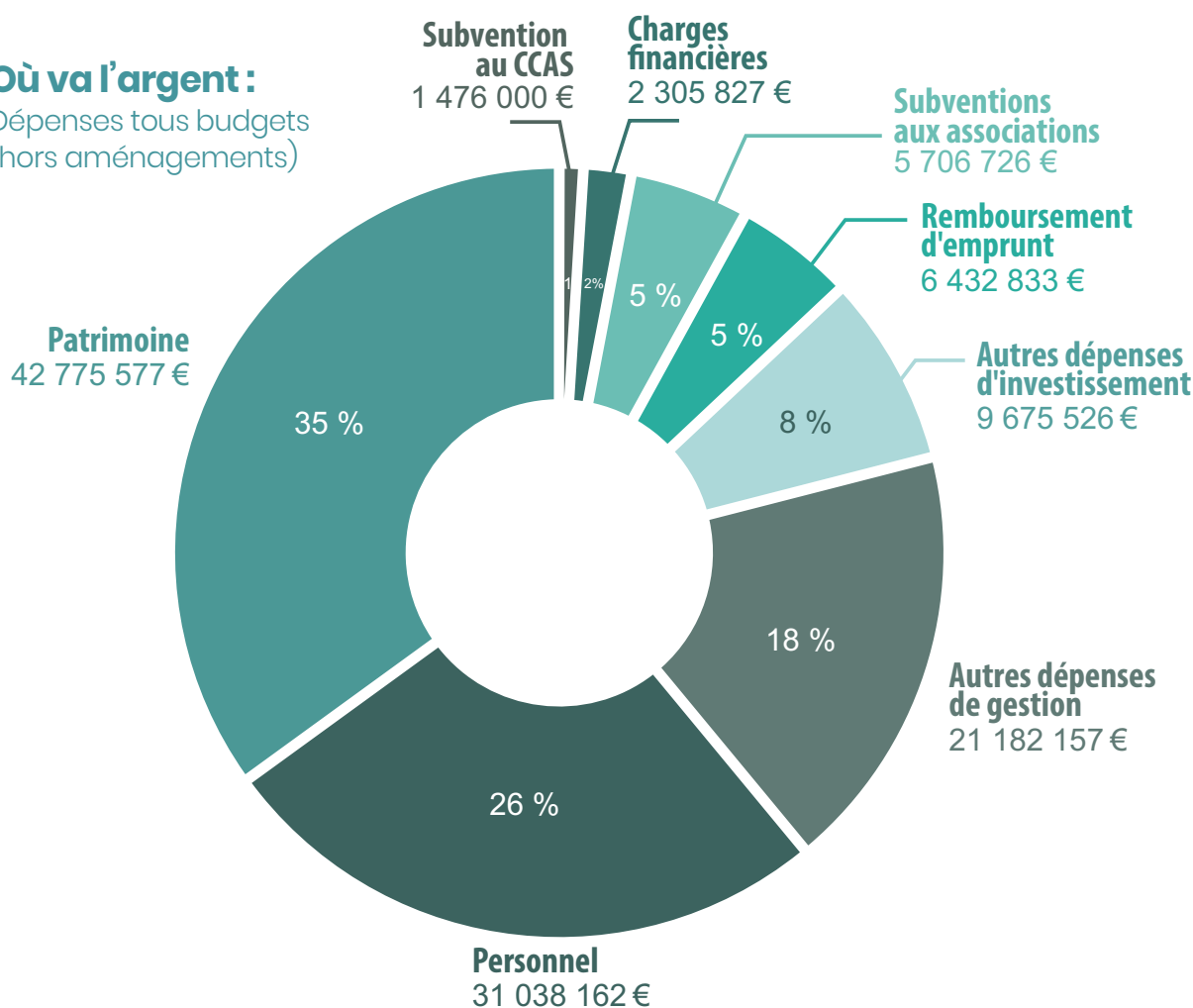
Sur l'investissement, les dépenses correspondent au remboursement de capital pour un montant de 9,7 K€ et le versement de la subvention à la DSP Parking gare dans le cadre de la création de la dalle de la future plateforme multimodale du pôle gare de 7068,8 K€.

Le budget annexe petite enfance

Les dépenses d'équipement se sont élevées à hauteur de 185,8 K€.

Où va l'argent :

Dépenses tous budgets (hors aménagements)



LES INVESTISSEMENTS

- Le Pôle administratif **p 9**
- Le Pôle Gare **p 10**
- Le Patrimoine **p 11**
- Les aménagements urbains **p 12**
- Chartres, ville apaisée et éco-ville **p 13**
- Sécurité et tranquillité **p 14**
- Attractivité de la ville **p 15**



Le pôle administratif

9,2 M €

Travaux de construction
du nouveau bâtiment

Aménagements intérieurs
(signalétique, mobilier
équipement informatique)

0,8 M €



Le nouvel hôtel de Ville : d'abord le lieu de la démocratie locale

Bien qu'elle soit à son tour marquée par la pandémie de Covid 19, 2021 a vu l'ouverture du pôle administratif, nouvel hôtel de Ville et d'Agglomération, mettant fin au retard pris en 2020.

Premiers conseils

Constituant l'un des noyaux du programme, la salle de conseils, théâtre des décisions municipales et communautaires, a été étreinte à l'occasion du conseil municipal du 27 mars. Équipée de toutes les fonctionnalités nécessaires au débat politique et au partage de l'information, la salle réserve de surcroît 61 places au public, qui y accède librement.

Des locaux modernes pour la police municipale

La délégation à la sécurité et à la tranquillité publique a pris possession de ses nouveaux locaux au sein du pôle administratif, rue Saint-Michel. Des espaces et des équipements modernes, conçus d'emblée pour le développement des missions de sécurité et de tranquillité de la Police Municipale, et qui accueillent l'impressionnant centre de supervision intercommunal : le réseau de vidéoprotection de la ville, étendu aux communes de l'agglomération chartreuse en 2022. Le pôle administratif prouve que la modernité et la centralité permettent d'optimiser les moyens et de voir plus loin.

L'ouverture des guichets de services publics

Novembre, enfin, a vu l'ouverture de guichets de services publics. 18 guichets et deux bornes automatiques en un seul endroit, au lieu des 18 guichets jusqu'alors répartis dans l'agglomération, permettent de répondre à toutes les demandes des habitants pour l'ensemble des services qui relèvent des compétences de la Ville, de Chartres métropole, de leur CCAS et CIAS. Un accueil qui se fait dans le confort d'un équipement de belle facture et dans le cadre commerçant du centre-ville. Le résultat d'un projet pensé pour l'usager. Actuellement, le guichet accueille environ 600 personnes par jour.

La poursuite de l'aménagement urbain

Autre volet du programme du pôle administratif : le réaménagement urbain environnant qui s'est prolongé au fil de l'avancée des travaux de l'équipement, quand les périmètres réservés aux impératifs de chantiers se sont libérés. La place de l'Étape-au-Vin et la rue Saint-Michel ont ainsi reçu leurs nouvelles livrées pavées et 21 arbres, prolongeant l'attractivité commerçante du cœur de ville, tandis que les jardins de la rue au Lin étaient plantés.



Le Pôle administratif de Chartres est une opération cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.



Le pavage du périmètre du pôle administratif : partie intégrante du programme

Pôle Gare

Total Aménagement du domaine public

31 970 000 €

En 2021

18 000 000 €



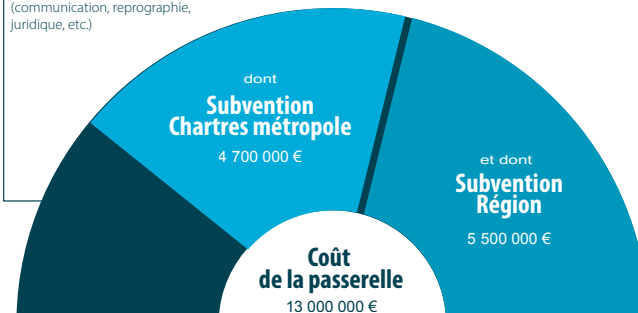
Pôle Gare

Montant total de
l'opération Pôle Gare

6 200 000 €

Participation pour l'année 2021
310 000 €

Études, maîtrise d'œuvre, sécurité,
travaux connexes SNCF, frais divers
(communication, reprographie,
juridique, etc.)



La pose de la « première pierre » du futur parking Q-Park



La passerelle

Ouverture de la passerelle piétonne

C'est en février que la passerelle piétonne du Pôle Gare a ouvert au public, pour être inaugurée en octobre. L'ouvrage occupe un rôle clef au sein du Pôle Gare : il réalise l'accessibilité PMR vers les trains grâce à ses ascenseurs, il offrira un accès direct depuis la place Sémard vers le complexe culturel et sportif et la plateforme intermodale, et constituera une liaison marquante entre le cœur de ville et le quartier de l'Épargne. Cerise sur le gâteau, la passerelle apporte sa silhouette dans le nouveau paysage urbain et, la nuit, sa signature lumineuse.

Périmètres urbains : configuration des voiries

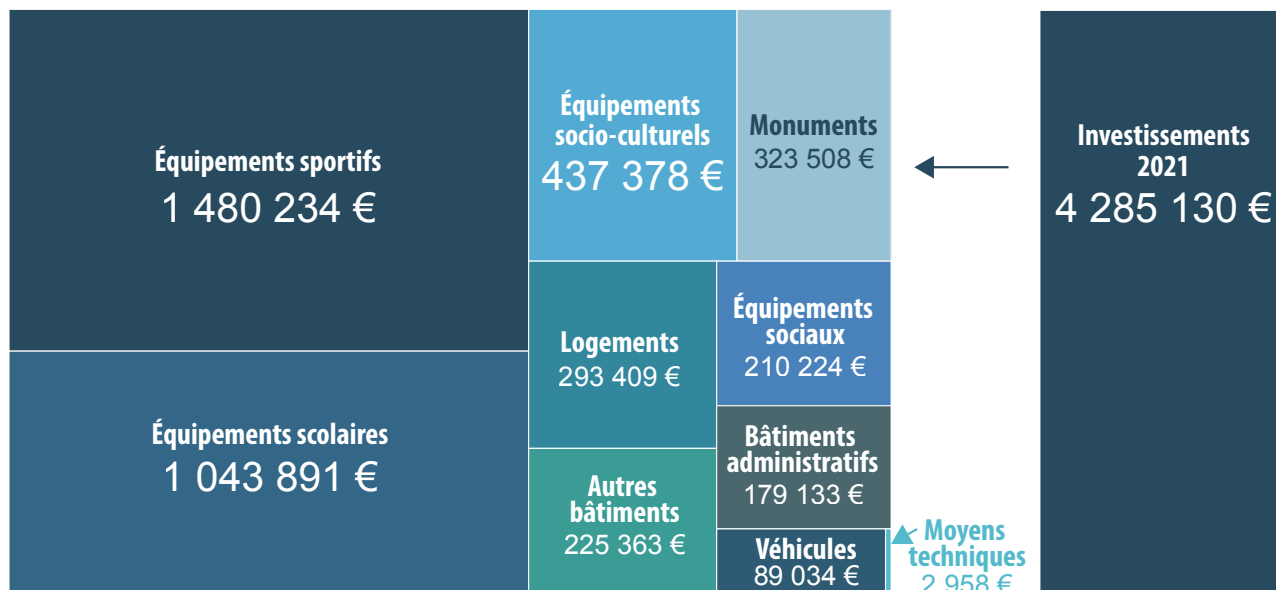
Le programme Pôle Gare, c'est avant tout la mise en cohérence des déplacements aux abords de la gare. Et en la matière, de nouveaux aménagements de voirie se mettent en place tout au long de l'année 2021. La rue du Faubourg-Saint-Jean reçoit une chaussée unique et des trottoirs élargis, et un double-sens cyclable qui viennent compléter le schéma des mobilités mixtes initié avenue Jehan-de-Beauce en 2020. Et à la jonction Félibien - Jehan-de-Beauce - Péguy, c'est tout le carrefour qui est reconfiguré, sans feux, pour fluidifier la circulation. Par ailleurs, l'espace point-dépose minute et station taxi, à droite de la gare, ouvre en avril. Enfin, le 10 novembre est posée la première pierre du parc de stationnement qui verra

le jour face à la gare, fin 2022/début 2023, et qui portera en surface la gare routière définitive de Chartres. Ainsi, c'est tout le schéma multimodal du Pôle Gare qui se complète et se finalise dans le concret.

Vers une nouvelle vie de quartier

Le Pôle Gare prévoit aussi la création d'une nouvelle vie de quartier avec **le Colisée** de Chartres métropole, mais surtout le développement de logements, commerces, services et bureaux répartis sur différentes emprises du quartier. 2021 voit la signature de la première programmation immobilière qui verra le jour à l'angle Félibien - Faubourg-Saint-Jean : 1900 m² de logements en accession et 3000 m² de résidence en co-living, avec espaces de loisirs partagés et jardins.

Le patrimoine



Le patrimoine municipal est un élément essentiel de la vie du territoire. Hors des monuments, il englobe l'ensemble des édifices qui participent au quotidien de tous : établissements de petite enfance et scolaires, équipements sportifs, techniques, administratifs... sans compter les différents véhicules et moyens techniques municipaux. Autant de points d'intérêts en matières d'investissements, qu'il s'agisse de leur entretien, de leur rénovation ou leur modernisation. En 2021, l'investissement pour le patrimoine municipal a représenté 4,28 M€.

Établissements du primaire et de la Petite enfance

Il appartient à la Ville d'assurer le meilleur accueil des élèves du primaire et des personnels de l'éducation, dans les bâtiments scolaires et de la Petite enfance.

En 2021, cinq groupes scolaires ont fait l'objet de travaux notoires : Jacques-Prévert et Jules-Ferry (108 763 € pour la modernisation de la sécurité), Le Grand-Jardin (184 374 € pour la rénovation des préaux), Maurice-Carême (275 020 € pour la rénovation des sols) tandis que le confort thermique était renforcé par l'installation de climatisation à Prévert, Rechèvres, Maurice-Carême, Jules-Ferry, Annie-Fournier et au Grand-Jardin (159 136 €). Au total, 1,08 M€ d'investissements ont été affectés à l'entretien et à la modernisation des bâtiments scolaires, un montant particulièrement élevé du fait que les conditions sanitaires liées au Covid avaient fortement entravé la réalisation des travaux prévus en 2020.

Du côté de la Petite Enfance, 185 800 € d'investissements ont été réalisés, dont 172 390 € affectés à l'entretien des crèches et autres lieux d'accueil, pour des travaux de rafraîchissement, et de modernisation de l'éclairage.

Équipements sportifs

Les équipements sportifs ont bénéficié eux aussi de travaux de modernisation ou d'amélioration. Ainsi par exemple, le terrain synthétique du stade Jean-Gallet a reçu une nouvelle surface en liège, plus souple au jeu et résistante aux aléas climatiques, tandis que les courts de tennis couverts faisaient l'objet d'une remise à niveau et d'un nouveau remplissage en terre battue.

Aux Bas-Bourgs, ce sont les mains courantes qui ont reçu leurs dernières interventions de mise en sécurité, ainsi que des aménagements pour accompagner la montée sportive de l'équipe première du C'Chartres Rugby et répondre aux impératifs de la Fédération.

Ailleurs, des bâtiments ont bénéficié de travaux d'amélioration de leur confort : isolation acoustique et thermique dans les gymnases de la Madeleine et de Rosskopf et à la MPT du Pont-Neuf ; luminaires remplacés au CRJS.

Au total, la Ville a consacré en 2021, 1,81 M€ à l'entretien et à la modernisation de ses sites sportifs et de la jeunesse, dont près de 250 000 € à ceux des maisons pour tous.



Passe à trois pour l'inauguration du nouveau revêtement du stade Jean-Gallet entre Jean-Pierre Papin, José Rolo et Jean-Pierre Gorges

Aménagements urbains



Si Chartres est un territoire dynamique, c'est notamment par ses programmations de mutation urbaine : requalification, réaménagement ou urbanisation. Outre le Pôle Gare, sept grandes opérations y contribuent : le développement des quartiers de Rechèvres, de la Roseraie et des Hauts Saumons, le réaménagement des Clos et de la Madeleine, et la requalification de l'îlot Courtille et des plateaux Nord-Est et Nord-Ouest.

Rechèvres - La Roseraie

Les quartiers de Rechèvres et de la Roseraie sont en plein essor. Conçus dans une importante trame paysagère, ils programment respectivement la construction de 430 logements et d'un nouvel Ehpad pour l'un, et pour l'autre 775 logements, 500 m² de commerces et 2000 m² de services. Des créations qui se font au fur et à mesure de l'aménagement et de la viabilisation des terrains. En 2021, 18 parcelles ont été vendues pour des programmes immobiliers, dont un a démarré. Parallèlement, les travaux de construction de maisons individuelles et la commercialisation de terrains à bâtir ont débuté sur différentes raquettes du quartier. Au sein de la ZAC de La Roseraie, les cessions de deux lots ont permis la création de programmes immobiliers totalisant une centaine de logements collectifs et individuels. Par ailleurs, ces deux quartiers intègrent l'aménagement d'un parc public dont celui du verger à Rechèvres de plus de 8 000 m²

Les Clos

Le quartier des Clos a été retenu par l'État comme un quartier d'intérêt national en termes de rénovation urbaine. L'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) accompagne financièrement le programme établi par la Ville, qui vise la disparition des ensembles d'habitat social vieillissant des années 1960, inadaptés aux standards actuels, au profit d'immeubles collectifs de moyenne taille,

et de logements individuels. Proposer des logements plus modernes et confortables, dans un urbanisme repensé, généreux en équipements publics et espaces verts et où se côtoient des habitants de tous niveaux sociaux, tel est l'enjeu de cet important programme.



Peu à peu, la vétusté de Beaulieu est grignotée

Depuis 2007 les Clos - anciennement Beaulieu - sont ainsi passés de 100 % de logements sociaux à 30 %, permettant d'y instaurer cette mixité. 2021 a poursuivi cet élan par la déconstruction des 70 logements de l'ensemble rue Pierre-et-Marie-Curie, et la préparation des terrains (démolition de logements vétustes, arpentage...) qui seront vendus les prochaines années. Au total, la phase actuelle de réaménagement des Clos NPNRU, (2021-2026) engage la déconstruction de 570 logements sociaux et leur reconstitution, dont 53 dans le même quartier, et la livraison d'environ 720 logements privés. Parallèlement, un équipement sportif d'excellence et l'aménagement d'une liaison piétonne vers le Plan vert et les équipements sportifs des Bas-Bourgs y sont programmés.

¹ Concession d'aménagement confiée à la SPLChartres Aménagement

² Sur les 5 années du Nouveau programme de rénovation urbaine 2021-2026

³ Financée à 50 % par la Banque des Territoires

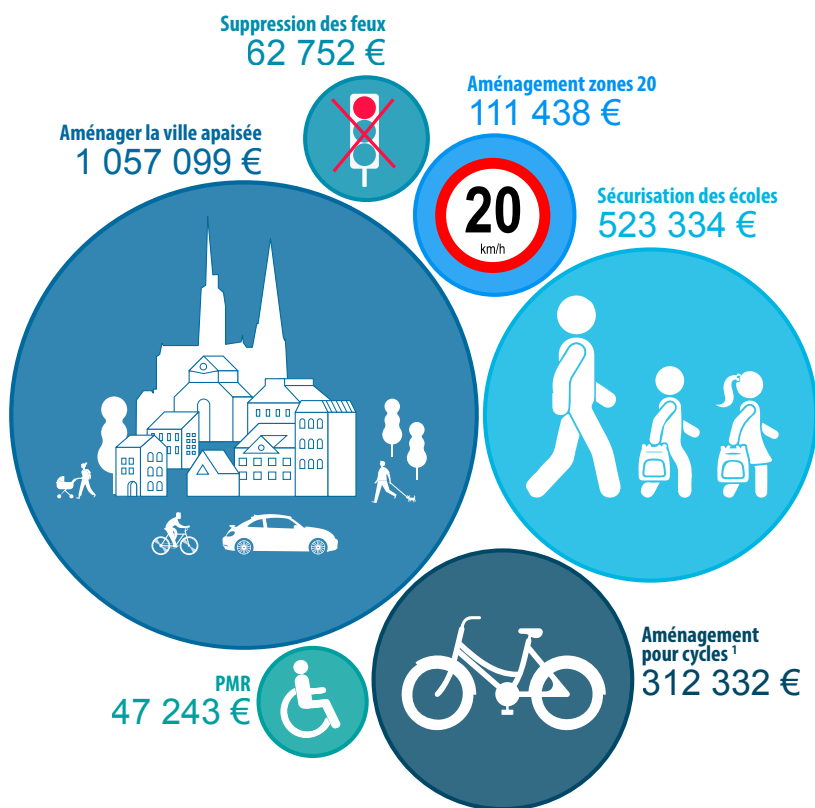
Opération Île de Chartres - porte Guillaume

Le quartier de la porte Guillaume bénéficie d'une personnalité médiévale très forte et constitue une porte d'entrée vers le cœur de ville. Inscrit dans le plan Action cœur de ville, il verra évoluer ses abords constitués par les boulevards Foch et Clémenceau. De l'immobilier obsolète ou désaffecté doit laisser place à de nouvelles habitations, tandis que l'entrée du quartier adoptera la configuration d'une « place-porte » : un espace tampon entre les circulations extérieures et la quiétude toute médiévale intérieure. En 2021, sous le « nom de code » d'Île de Chartres, l'élaboration d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) spécifique, a été votée par le Conseil : il s'agit d'une étude menée pour anticiper et encadrer les futurs projets d'aménagement et de constructions, tout en permettant une requalification des espaces publics et une préservation des espaces naturels. L'aménagement des vestiges de la barbacane, face à la porte, en constitue une première petite pierre.



Le réaménagement de l'entrée de la basse-ville : la concrétisation du cadre de vie « à la chartreuse »

Chartres, Ville apaisée et éco-ville



L'installation de la ville apaisée : des principes établis, et des expérimentations

Place aux jeux !

La ville réserve également une attention particulière aux plus jeunes. Les aires de jeux pour les petits, et pour tous les city parcs et autres dispositifs de sport en ville (street work-out...), font partie du cadre de vie en ville. Rénovations, modernisations, créations... les investissements consacrés à ces petits équipements ont représenté 143 136 € en 2021, avec notamment l'installation d'un nouveau concept de jeux multisports « pitch'one » (subdivisés en mini-terrains de sports de balle et de filets), aux Grands-Prés et l'extension de l'aire de jeux au parc André-Gagnon

¹ Chartres développe systématiquement les solutions cyclables lors des différents chantiers d'aménagement ou d'évolution du domaine public. Ce budget correspond à des aménagements spécifiques réalisés en dehors de ces opérations.

L'ensemble des aménagements de la voirie 2 706,8 K€

Les équipements pour la vidéo-protection 539,7 K€

La ville ludique 143,136 K€

Les aménagements pour les personnes à mobilité réduite 47,243 K€

Ville apaisée et éco-ville : aménager la ville pour tous

Le programme de ville apaisée, mené depuis plus de vingt ans et poursuivi dans ce mandat, vise à faire cohabiter tous les modes de déplacement (piétons, cyclistes, transports en commun, motos, voitures) dans les meilleures conditions de sécurité et de confort. Il prévoit ainsi l'aménagement ou le réaménagement de l'espace public, qu'il s'agisse de créer des espaces cyclables, de donner plus de place aux piétons, de privilégier les transports en commun ou les flux doux, ou d'optimiser la place de la voiture.

Cette intention se met en place à l'appui de trois principes directeurs :

- le passage de toute la ville en limitation 30 km/h dès le 1^{er} janvier 2021 (hormis certains périmètres « sas » d'entrée dans la ville et les zones d'activité) pour gagner en sécurité et en confort de circulation
- la mise en place des sens uniques, pour gagner de l'espace piétonnier ou cyclable
- et la suppression des feux de circulation, pour fluidifier les circulations.
- Un programme qui prend corps de périmètres en périmètres, après des phases d'expérimentation qui valident le bon fonctionnement des aménagements envisagés.

Ainsi en 2021, 11 carrefours se sont vu retirer leurs feux, soit 22 %.

Par ailleurs, l'entretien normal de la voirie (réfection des tapis de bitume) a représenté 1898 681 €

La sécurité aux abords des écoles

Dans le programme de ville apaisée, la sécurisation des abords des écoles tient une place toute particulière.

Toutes les écoles et établissements d'enseignement sont concernés. Cette sécurisation passe par une signalétique dédiée à la zone 30, avec dispositifs complémentaires : tapis de roulement surélevés, couleur rouge des revêtements, éclairage et signalétique renforcés. Fin 2021, 95 % des périmètres concernés avaient été réaménagés.

Sécurité et tranquillité



La Police municipale : prévenir et sensibiliser



Les caméras d'épaule

Un réseau de vidéoprotection optimisé

Une ville pour tous, c'est aussi une ville où la tranquillité de chacune et de chacun est assurée. C'est l'une des missions de la police municipale et des ASVP (agents de surveillance de la voie publique), qui s'exerce notamment avec l'aide du réseau de vidéoprotection de la ville et des opérateurs du centre de supervision. L'équipement de vidéo-protection a été mis en place dès 2004 et l'évolution de ce dispositif se poursuit afin de moderniser et densifier le réseau des caméras. De même l'optimisation du réseau fibre de la ville permet aux opérateurs d'alerter en temps réel les forces de l'ordre en cas d'événements particuliers et de les seconder durant leurs patrouilles.

Cet investissement renforce le partenariat avec la Police nationale, notamment dans le traitement des images en cas d'instructions judiciaires. Ainsi, plus de 200 réquisitions ont été effectuées auprès des opérateurs du Centre de Supervision par la Police ou la Gendar-

merie nationales aux fins d'enquêtes en 2021. Les investissements liés au réseau de vidéoprotection ont représenté 509 426 € en 2021.

Caméras piétons : sécuriser les interventions des agents

Chaque agent de la police municipale est doté d'une caméra piéton portée sur l'uniforme, qui permet d'apporter un enregistrement des interventions si le contexte le nécessite. Cet équipement constitue un outil avant tout dissuasif qui permet aux agents d'intervenir sereinement et de rassurer le public sur leur professionnalisme. Les caméras piétons ont été renouvelées en 2021, représentant un investissement de 30 313 €.

Renforcer la sécurité des écoles

La Ville a engagé différents travaux dans les écoles primaires et élémen-

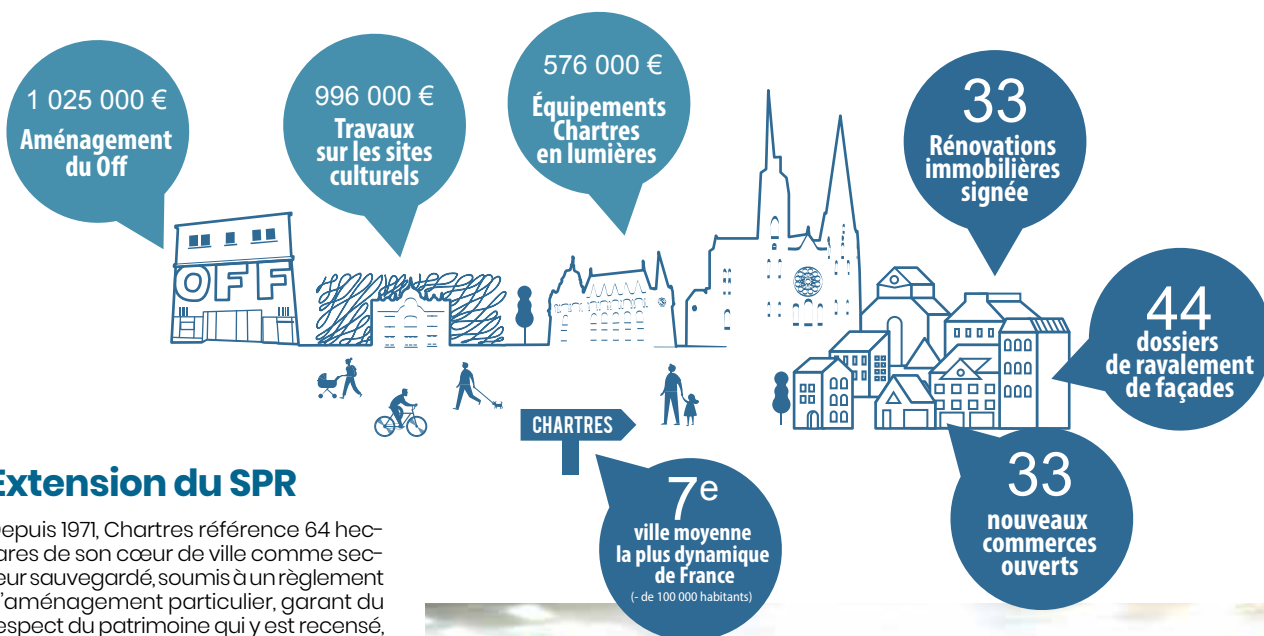
taires pour en renforcer la sécurité. Elle expérimente en parallèle depuis novembre 2021 un système d'alarme dédié au Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), sur un groupe scolaire de la ville, afin de s'assurer de son efficacité avant son déploiement progressif dans d'autres structures scolaires. Les PPMS ont vocation de préparer les équipes enseignantes, les personnels et les enfants des établissements scolaires à des situations de crise. Cette expérimentation représente un budget de 14 323 €.

Les investissements
2021 pour la Sécurité
tranquillité

554 062 €



Attractivité de la ville



Extension du SPR

Depuis 1971, Chartres référence 64 hectares de son cœur de ville comme secteur sauvegardé, soumis à un règlement d'aménagement particulier, garant du respect du patrimoine qui y est recensé, et de sa mise en valeur: le plan de sauvegarde et de mise en valeur. La législation ayant évolué, ce secteur est désormais inscrit comme site patrimonial remarquable (SPR).

Dans le cadre de son programme Action Cœur de Ville, la commune a engagé la procédure d'extension de ce SPR à l'ensemble de la ville intra-muros, l'étendant à près de 80 ha. Cette initiative permettra notamment de prendre en compte les évolutions globales de ce périmètre et d'y mettre en œuvre de façon cohérente et complète le programme de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine initié depuis 2001, mais aussi depuis 2018 dans le cadre du plan Action cœur de ville.

Action Cœur de ville

La qualité du parc de logements et la richesse de l'offre commerçante sont deux critères majeurs de l'attractivité d'une ville. Initialement bien dotée, Chartres opère avec son plan Action cœur de ville un travail de fond pour assainir le patrimoine privé et développer encore ces deux paramètres. Opérations de rénovation des façades, opérations de restauration immobilière (ORI), de revitalisation de cellules commerciales... les chantiers sont nombreux, se complètent et tendent tous à remettre sur le marché des logements et des locaux commerciaux dégradés et vacants.

- 33 opérations de restauration immobilière lancées: 4 immeubles font l'objet de travaux en 2021 et 6 instructions préalables sont instruites pour faire démarrer de nouveaux chantiers en 2022

- Depuis 2016, 44 dossiers de ravalement de façades ont été déposés, 31 chantiers

achevés, soit 1,93 M€ de travaux générés, 338 000 € de subventions versées et 249 000 € de subventions en cours d'engagement. Pour mémoire, l'opération prévoit un subventionnement de 30 % du prix HT des travaux.

- 33 nouveaux commerces ouverts en 2021 avec un taux de vacance commerciale descendu à 5,8 % fin 2021 (moyenne nationale: 10 %)

- Chartres classée 7^e ville moyenne la plus dynamique de France (ville de moins de 100 000 habitants)

Investir pour la culture et l'événementiel

Enfin, la présence patrimoniale événementielle vient compléter cette attractivité. Le patrimoine chartrain est recon-



Le commerce se porte bien à Chartres

nu, et constitue lui aussi un budget en matière d'entretien, de restauration et d'animation. Tout au long de l'année la Ville procède à des travaux sur les sites patrimoniaux et leurs abords, pour leur garantir une ouverture au public selon leur destination, culturelle, culturelle ou événementielle.

Mais au-delà de l'entretien, le patrimoine est aussi une richesse qui se crée. C'est le cas de l'ancien cinéma ABC que la Ville a entrepris de transformer en nouvelle scène théâtrale. Diagnostic du bâtiment, modification de structure, réaménagements intérieurs et équipements... la création de ce nouvel équipement culturel se poursuit en 2021 et viendra constituer un prolongement du Boulevard de la Culture et ses 5 sites et dispositifs existants.

AU QUOTIDIEN 2021

- Action sociale et personnes âgées p 17
- Entretien du cadre de vie p 18
- Vie citoyenne p 19
- Action éducative p 20
- Jeunesse et sports p 21
- Action culturelle p 22
- Promotion et attractivité p 23
- Événements et animations p 24



Action sociale et personnes âgées

L'action que la Ville dédie aux plus démunis ou aux personnes âgées et fragiles s'exerce à travers l'activité du centre communal d'action sociale (CCAS). Ses grands périmètres d'intervention sont ceux de la santé, de l'autonomie, des aides matérielles, de l'hébergement et de l'éducation.

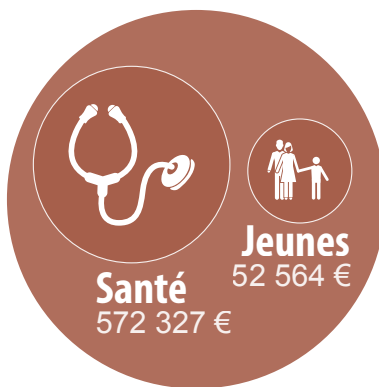
Budget Seniors

1 609 465 €



Budget Action sociale

944 165 €



Côté aides sociales

- 3693 entretiens ont été réalisés dans le cadre de l'accueil social,
- donnant lieu à 316 aides financières,
- 428 aides alimentaires d'urgence
- et 151 domiciliations.

Investir le champ de la santé

L'accès aux soins et à la prévention s'est renforcé depuis la création du centre de santé polyvalent en 2018. Y sont dispensés des consultations médicales, suivis médicaux et des opérations de sensibilisation, sur place ou dans les quartiers. Ainsi en 2021 ont eu lieu :

- 1924 consultations médicales,
- 18760 actes infirmiers
- 1280 patients ont été pris en charge
- 9 427 personnes ont bénéficié d'une action de prévention
- 117 personnes ont eu accès à des consultations de diététique et
- 121 de pédicure.

Soutenir les familles et les plus fragiles

- 283 enfants ont bénéficié d'une action du Programme de Réussite Éducative
- 441 personnes accompagnées par l'écrivain public dans leurs démarches

Prendre soin de nos aînés

Être accompagné par la Direction de l'Autonomie et des Loisirs Séniors (DALs) c'est s'allier un ensemble de services adaptés pour offrir une réponse personnalisée. Pour répondre aux enjeux du bien vieillir, la DALs a constitué une offre globale qui permet des parcours de vie exemptés au maximum de ruptures, et une qualité de services aux séniors toujours meilleure. Elle s'enrichit notamment de collaborations avec des structures tierces : l'École Internationale d'Esthétique de Chartres, l'association des Blouses Roses ou encore la Maison départementale de l'Autonomie, par exemple.

Ainsi :

- 230 personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables sont suivies en période de météo à risque (canicule) et en cas de crise sanitaire
- 140 personnes sont hébergées dans les résidences autonomie Silvia-Monfort et Marcel-Gaujard, et l'EHPAD Marcel-Gaujard
- 1148 personnes sont accompagnées quotidiennement pour leur maintien à domicile
- 281 personnes le sont aussi dans le cadre de l'accompagnement mobilité (rendez-vous extérieurs, promenades, visites, etc)
- 379 personnes fréquentent les loisirs de la DALs activités de manière régulière.

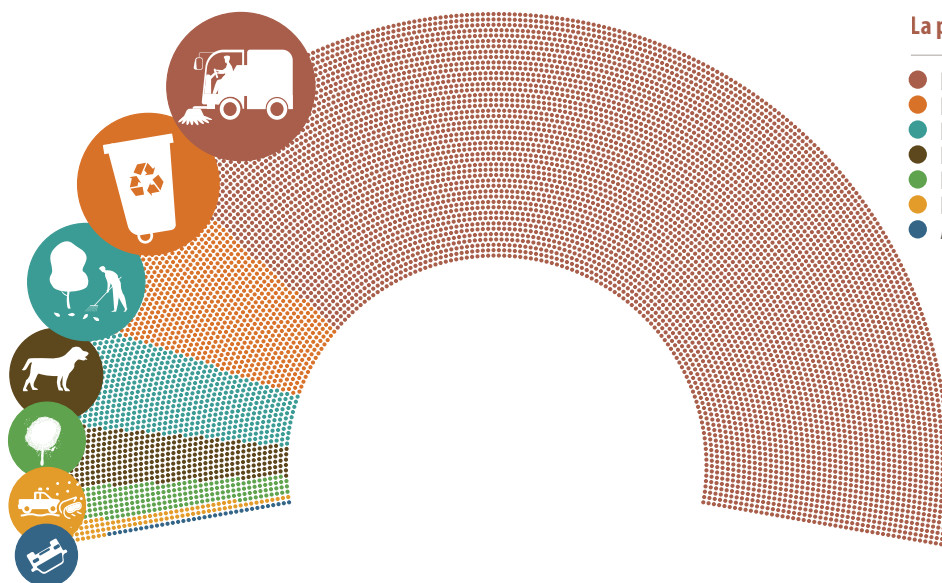


Le portage de repas à domicile et les soins à domicile : un service précieux



L'accompagnement scolaire : les sourires de la réussite

Entretien du cadre de vie



La propreté à Chartres

	%
Nettoyages ordinaires	74,98 %
Entretien des corbeilles	9,97 %
Entretien du Patrimoine végétal	7,14 %
Propreté animale	4,30 %
Incivilités	2,49 %
Déneigement	1,08 %
Accidents	0,04 %

Adapter et enrichir le cadre végétal

Pour beaucoup, la qualité du cadre de vie passe par la beauté de la ville. Si la présence du végétal y contribue notablement, elle doit toutefois obéir à des évolutions permanentes qui tiennent à la fois des réglementations, et d'autre part de la volonté municipale d'adapter la ville et son patrimoine vert aux nouvelles contraintes climatiques.

Pour renforcer ce patrimoine, la Ville a par exemple enrichi en 2021 la biodiversité en multipliant la présence de prairies et de massifs fleuris, d'arbres fruitiers, et privilégie des essences plus résistantes à la chaleur et moins gourmandes en eau. Peu à peu s'effacent ainsi les grands aplats de pelouses, vains pour la biodiversité et exigeants en entretien. Autre exemple : le cimetière change de visage. La Loi Labbé ayant interdit le recours aux produits phytosanitaires, ce sont des allées végétalisées qui ont été créées pour compenser la suppression des herbicides chimiques, tout en garantissant la bonne tenue du site. La réalisation des prairies fleuries a représenté en 2021 : 10 000 m² – 615 heures de travail – 33 777 € ; la végétalisation du cimetière : 2 500 m² – 607 h de travail – 18 965 €.

L'entretien de la voirie

En matière de confort ou de qualité du cadre de vie, l'entretien de la voirie occupe une place importante. Nids de



L'entretien du domaine public : indispensable à la qualité du cadre de vie

poule, cheminements piétons déstabilisés, pavages lacunaires... sont des désagréments qui altèrent immanquablement la perception d'une ville. Y remédier est un impératif, il a représenté à Chartres en 2021 210 petits chantiers, pour un montant de 114 513 €.

Propreté : un effort constant

La propreté est un autre facteur prédominant de perception de la qualité du cadre de vie. En la matière, depuis 2001, les efforts ne se relâchent pas. Les moyens sont alloués à hauteur du nécessaire, et la traque aux indésirables (papiers, déchets, tags...) est constante.

En 2021, la propreté a ainsi représenté pour les équipes municipales 1,130 M€ et près de 30 000 heures de travail.

* Le désherbage des herbes spontanées sur l'espace public a représenté en 2021 un coût de 55 088 € et 1 777 h de travail. Un petit rappel à ce sujet : il appartient à chaque riverain, particulier ou professionnel, de procéder au désherbage de son trottoir.

¹Hors masses salariales

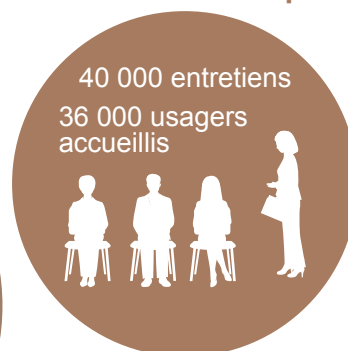
²À noter que, par délégation de compétence, c'est Chartres métropole qui prend en charge la propreté des zones d'activités, ce qui a représenté en 2021 près de 64 000 €.

Vie citoyenne

Guichet unique



Accompagnement personnalisé des formalités et services publics



12 permanences de proximité

Vie citoyenne et proximité

La vie citoyenne et la proximité sont au cœur de la relation habitants – municipalité. Leur budget de fonctionnement a représenté 1035 K€ en 2021, dont 63 K€ affectés spécifiquement au fonctionnement des formalités administratives.

L'espace dévolu à l'accueil des publics au sein du nouvel hôtel de Ville (accueil des services) et de l'hôtel Montescot (rencontre avec les élus) matérialise sans conteste le désir que cette relation soit qualitative. La variété des outils d'accès dématérialisé aux services et d'information renforcent cette intention.

Sécurité – Tranquillité

La délégation à la sécurité et à la tranquillité publique rassemble 51 personnels, dédiés au bon ordre, à la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Ils interviennent notamment dans les questions de délinquance, de proximité, d'incivilité, de nuisances et de dépôts d'immorables. À ce titre, ils sensibilisent, préviennent (vidéoprotection notamment), interviennent directement quand des faits constatés peuvent être réglés sans procédure, ou entament au contraire des procédures judiciaires. Ils participent en outre à l'Opération Tranquillité Vacances, à la sécurisation des événements, à des opérations de contrôles de



L'action citoyenne : d'abord de la sensibilisation

vitesse, à la verbalisation et à la mise en fourrière de véhicules.

Leurs moyens de fonctionnement se montent en 2012 à 113 K€.

En 2021,

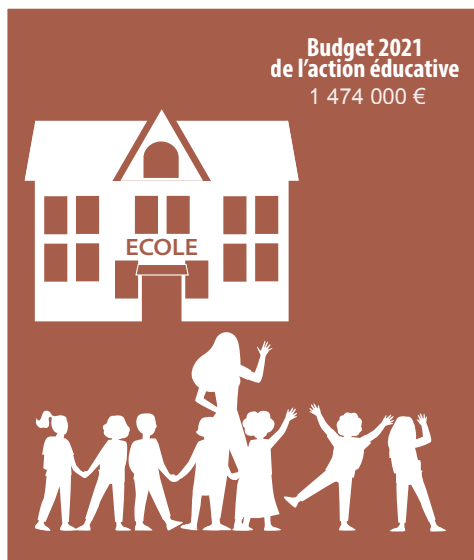
- 250 procédures judiciaires ont été ouvertes
- 64 enquêtes ont été menées en matières de nuisances
- 506 élèves du primaire ont bénéficié d'un

stage d'éducation routière

- 159 patrouilles ont été opérées sur le réseau Filibus
- plus de 150 caméras ont établi une veille sur le domaine public

Par ailleurs, une augmentation de l'amplitude des horaires des agents de police municipale a été mise en place pour monter encore en gamme dans la qualité de la sécurité et de la tranquillité. Elle représente 27,76 % d'heures de travail.

Action éducative



129 classes
2 732 élèves



restauration scolaire
1 840 élèves inscrits



**activités
du temps médian**
352 élèves inscrits



« Hôtelier » de l'éducation nationale et des enfants en primaire, la Ville s'assure que les équipements scolaires réserve aux personnels et aux enfants les meilleures conditions de scolarité. Une scolarité qu'elle enrichit avec ses dispositifs d'accueil des enfants le matin et le soir, en accueil de loisirs pour les maternelles, en étude surveillée et en garderie pour les élémentaires après l'école, et les mercredis. Le temps médian pour les élémentaires constitue en outre un enrichissement pour les enfants qui s'y inscrivent, puisqu'un large panel d'activités leur est proposé en découverte et en pratique, renouvelé après chaque période de vacances.

L'activité échec programmée sur le temps scolaire, initiée en 2018, continue de recevoir une forte adhésion des enfants: 3 classes supplémentaires les ont proposées en 2021, soit 15 au total, représentant un budget de 145 000 €. Cette activité a la particularité de donner lieu aux parties majoritaires contre le maire, et à la une fête des échecs en fin d'année.

Sujet connexe aux services de la scolarité, la restauration scolaire chartreuse a la particularité de proposer aux enfants, tous les jours, deux menus au choix dont un végétarien pour qu'ils puissent s'initier à volonté à toutes sortes de découvertes gustatives. Budget restauration scolaire: 906 000 € à charge pour la Ville.

Enfin, ce budget ne serait pas complet si l'on ne mentionnait pas les aides aux sorties scolaires (85 000 €) qui permettent à n'importe quel enfant de s'y inscrire, quelle que soit la situation financière de ses parents.



Les visites culturelles sur le temps scolaire: une richesse pour les enfants



La rentrée scolaire: un moment important dans la vie de l'enfant.



Autant que possible: multiplier les possibilités de découverte et de pratique du sport

Jeunesse et Sports



La jeunesse et le sport, parents proches.

Toute l'année, les jeunes bénéficient d'une programmation destinée à leur faire découvrir, expérimenter et si possible adhérer à des pratiques sportives.

Cette promotion du sport se fait dans le cadre de l'école, bien sûr, mais aussi à travers l'offre des écoles des sports qui offrent une large possibilité d'initiations et de pratiques. En 2021 cette offre n'a toutefois pu être proposée que durant 3 mois pour les mineurs.

Les vacances scolaires constituent elles aussi des périodes privilégiées pour la découverte sportive. Leurs programmes sont organisés par catégories d'âges et permettent de s'initier à plusieurs disciplines à la fois, pour le plaisir de la découverte.

Enfin, les grandes vacances proposent

toute une programmation sportive et festive à la fois. Cette offre a été ouverte gratuitement à l'été 2021, après la levée des restrictions Covid.

Avec sa labellisation Terre de jeux 2024, obtenue en novembre 2021, Chartres accentue par ailleurs sa dynamique de sensibilisation de tous les publics au sport: non seulement comme domaine d'excellence tel que le mettent en scène les jeux olympiques, mais aussi comme routine quotidienne pour une bonne santé et un bon équilibre social. À suivre en 2022!

Adultes et jeunes: tous au sport !

La pratique du sport dans le cadre des vacances n'est pas réservée aux seuls enfants. Adolescents et adultes, y compris les seniors, y trouvent leur compte avec des propositions annuelles de pratiques adaptées aux catégories d'âges.

Là encore, la Covid 19 et les restrictions qu'elle a engendrées y ont limité l'accès à la seule période estivale.

Maisons pour tous: des animations tout au long de l'année

Les neuf MPT chartraises proposent tout au long de l'année aux jeunes et aux adultes une offre de loisirs composée par la Ville et les associations résidentes. Ensemble, elle est le théâtre de d'une vingtaine de pratiques de loisirs différentes.

Des saisons élitesses et événementielles touchées par la Covid

La saison 2020-2021 a été à son tour impactée par la crise sanitaire, et les résultats de certaines équipes élitesses chartraises en ont pâti: le basket masculin, le rugby, le football, le volley n'ont pas été au bout de leur championnat. A contrario le handball et le basket féminin se sont maintenus respectivement en Lidl Starligue et Ligue Fédérale 2. Quant au tennis de table chartrain, il a retrouvé l'élite en accédant à la Pro A.

Pour ce qui du calendrier sportif événementiel annuel, le premier semestre a été marqué par l'annulation des grands événements. Seul le Tour cycliste d'Eure et Loir a réussi son échappée.

Marquée par l'allègement des restrictions sanitaires, le second semestre a vu le retour de certains championnats: la natation nationale en juin, le semi-marathon en septembre, la course cycliste Paris-Tour en octobre, et encore de la course avec les Foulées de la cathédrale en octobre et du cross régional en novembre.



Les accueils de loisirs



Le Paris-Tours: un grand instant de sport

Action culturelle

Quelques chiffres pour la culture au quotidien en 2021

Après une année 2020 qui a vu souffrir l'activité culturelle de la pandémie de Covid 19, 2021 a redonné des couleurs à la culture.

Sans atteindre les niveaux de fréquentation des publics d'une année de référence comme 2019, 2021 a apporté un réel regain de fréquentation, malgré des mesures sanitaires ponctuelles et vestigiales (pass sanitaire obligatoire pour la fréquentation des lieux publics culturels à partir du 14 juillet, et jauges réduites pour les expositions et spectacles).

Cette saison s'est ainsi composée de 8 expositions dans le cadre du Chemin des Arts (collégiale Saint-André, chapelle Saint-Eman, prieuré Saint-Vincent), de visites du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val, d'ateliers jeunes publics au musée des Beaux-Arts et à la direction de l'Archéologie, et d'une activité revenue pour ainsi dire à la normale pour les médiathèques et la maison Picassiette.

Quelques nouveautés ont, en outre, apporté une saveur particulière à cette saison: un premier accueil du concours des Ateliers Art de France, plusieurs expositions de valorisation des maîtres-verriers, et la création d'une carte interactive C'herloQ dévoilant au public les découvertes archéologiques du territoire.

Les Affaires culturelles et le CCAS s'en mêlent

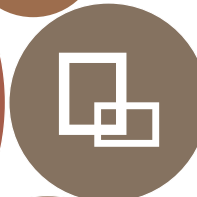
Dans le cadre de la Semaine bleue, semaine de promotion du bien vieillir, le CCAS et les Affaires culturelles de Chartres avaient organisé la création d'une pièce de théâtre *Bienvenue au Bel automne* au sein des maisons de retraites, jouée ensuite au théâtre de Chartres. Une aide à la création qui a également donné lieu à un film. Retrouvez Bienvenue au Bel automne sur Chartres. TV dans le reportage Tendre Compagnie



Aides à la création
(achat d'œuvres d'art)
24 620 €



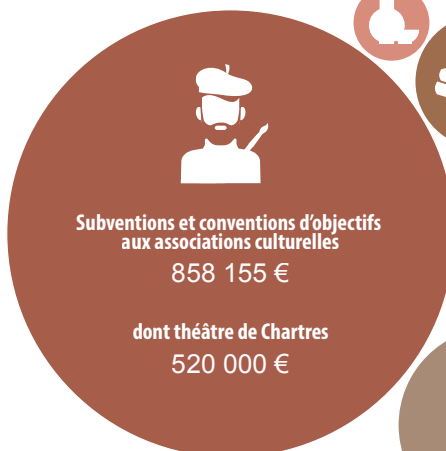
Achats de produits culturels
(livres, multimédia)
76 150 €*
*investissements



Action culturelle
(expositions, médiation,
manifestations)
170 000 €



Accompagnement
des associations
culturelles
166 550 €



Chartres reçoit le label Villes et métiers d'art



Le patrimoine: une richesse
assidûment fréquentée



Le conservatoire: un équipement important
pour la culture et l'enseignement

Promotion et attractivité

**Les hébergeurs chartains
(hôtels, maisons d'hôtes...)**
ont accueilli

296 032
personnes



170



Bars et restaurants
ont bénéficiés
du droit de place
à 1 €/m²

soit **4000** m²
de terrasses

Les Vitrines de Chartres
ont organisé

24
manifestations



promotion du commerce. En outre, les Vitrines ont ouvert en février leur nouvelle appli, permettant au public de disposer d'une visibilité complète sur l'agenda des animations commerçantes, l'offre de produits des enseignes, et d'accéder au click & collect et à la vente de chèques cadeaux pour tout le territoire chartain.

Rayonner à l'international

Établi pour mettre en œuvre des coopérations entre Chartres et des institutions tierces, l'EPA Chartres international a connu une année 2021 active malgré les restrictions de déplacements imposées par le contexte sanitaire. Heureusement, les outils numériques ont su y suppléer. Les visio-conférences des groupements Argentins et Russes de Cités unies France, de la Journée Amérique Latine à Bordeaux ont permis de maintenir cette coopération internationale.

En matière d'apprentissage de langues étrangères, l'EPA a prodigué l'enseignement de ses 7 langues (allemand - anglais - espagnol - italien - japonais - portugais - russe) à 201 étudiants. Quant aux jumelages, s'ils n'ont pu avoir lieu, les relations se sont opérées par visioconférences avec Chichester, Spire, Ravenne et Luján, des rencontres à Evora pour des échanges futurs en matière de culture, sport, jeunesse et économie, et une contribution active aux septièmes assises de la coopération décentralisée avec le Japon.

Enfin, Chartres international a été l'un des instruments du Noël russe chartain, établissant les liens avec la région de Yamal, les Nénets en Sibérie et l'Association Russophone d'Eure-et-Loir (ARDEL).

Bienvenue à Chartres !

Dans la continuité de l'opération de promotion de Chartres qui avait été menée au national pendant l'été 2020, l'opération Bienvenue chez vous a été renouvelée en 2021. Malgré les contraintes liées à la pandémie, Chartres a connu en 2021 une fréquentation touristique très honorable durant l'été et l'arrière-saison, nourrie par les actions de promotion de la ville, du tourisme et des commerces.

Par ailleurs, C'Chartres Tourisme a étreint cette année-là de nouvelles offres qui sont venues compléter l'attractivité chartaine : visites commentées ou scénarisées sur des thèmes patrimoniaux et historiques, complétées ou non de découvertes gastronomiques. 2021 a également vu l'ouverture du grand domaine d'accrobranche du parc André Gagnon (qui a enregistré un succès immédiat), et la reprise de gestion du camping de Chartres avec une importante rénovation et modernisation de son offre de services.

Doper l'attractivité commerciale avec les Vitrines C'Chartres

Avec ses 794 enseignes, Chartres dispose d'une excellente attractivité commerciale. Si elle n'a pas fait exception au contexte général de la baisse d'activité, elle a en revanche connu un regain d'activité rapide et conséquent grâce à une politique d'encouragement menée tambour battant par la municipalité et l'association des Vitrines C'Chartres. Ainsi, tandis que les restaurateurs bénéficiaient dès février d'un droit de terrasse à 1 €/m² (contre 14,45 à 104,60 € en temps normal), les Vitrines installaient un village des restaurateurs permettant à une vingtaine de restaurants de relancer une activité sous forme de vente à emporter. Plus tard, ses courses de garçons de café, apéritifs grand format, jeu de piste, mises en scène de soldes et braderies sont venues compléter le calendrier événementiel chartain, soit au total 24 opérations de



Les Vitrines de Chartres : une politique d'animation volontaire



Visite d'une délégation de Ravenne : la Covid n'aura pas eu raison de tous les échanges !

Événements et animations



Chartres en lumières



Salon des associations



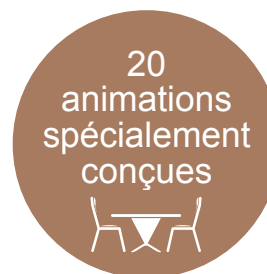
Associations



Animations de Noël



Animations annulées



Animations terrasses

Après le jeûne de 2020 imposé par les mesures sanitaires liées à la pandémie de Covid 19, 2021 a vu son calendrier événementiel se remplir gaillardement.

Malgré encore des périodes et les cadres de restrictions, malgré 10 événements annulés, cette année a tout de même été rythmée par plus de 300 jours d'animations en tous genres, organisés aussi bien par la Ville elle-même que par son indispensable et zélé partenaire : le monde associatif chartrain.

2020 aura même laissé sur 2021 une empreinte positive, puisqu'elle a été l'occasion de poser des « premières fois » et de tisser de nouvelles perspectives. C'est ainsi par exemple que Chartres en lumières a vécu sa première saison de 9 mois, d'avril à janvier, soit 3 de plus que jusqu'alors, que le salon des Associations s'est tenu pour la première fois sur la butte des Charbonniers, un tout nouveau cadre à l'esprit très promenade, et que les animations de Noël ont occupé un mois plein, embarquant dans leur gaieté 10 sites du cœur de ville et 5 scénographies de Chartres en lumières conçues pour l'occasion. En réponse à leur succès, ces dispositions deviendront pérennes dès 2022. Seule la configuration du spectacle pyrotechnique du 14 juillet, démultiplié en trois sites pour ne pas favoriser les regroupements trop importants, sera restée exceptionnelle.



Le salon des associations nouvelle formule : répondre à la contrainte par l'agrément d'un nouveau cadre





TRIBUNES

CHARTRES À GAUCHE

Ce rapport d'activité présente des réalisations sous forme de réussites, mais ne dit pas aux dépens de qui elles sont construites, dans le présent et pour l'avenir.

À Chartres les choix d'exécution du budget, dans ses répartitions et distributions, sont clairement affirmés à droite. Cela pourra-t-il durer longtemps? Le mode de développement de la ville, en particulier, est-il en mesure de résister aux différentes crises que nous avons commencé à vivre, qui vont grandir et se combiner à la durée de la guerre en Ukraine?

La crise environnementale et énergétique

- bétonnages massifs des nouveaux espaces publics;
- nouveaux parkings publics à voiture;
- privilège accordé à la voiture individuelle, trop peu d'efforts réalisés en faveur des transports en commun et alternatifs;
- indifférence maximale à la protection des espaces verts et des arbres existants;
- grands travaux spectaculaires pour des équipements démesurés, qui peuvent s'avérer de possibles gouffres financiers.

Le Maire qualifie les chercheurs en sciences de l'environnement d'idéologues de la désespérance. Pourra-t-il longtemps nier ainsi les évidences?

La crise sociale

- volonté de modifier la population chartreuse, accueil des classes sociales les plus favorisées et mise à l'écart des catégories populaires;
- vente de terrains appartenant à la ville à des promoteurs privés, que la majorité municipale soutient sans failir;
- construction de logements de haut standing, inaccessibles à la plupart des bourses chartreuses;
- diminution des logements sociaux, par rapport à ce qui existe déjà;
- pas d'augmentation conséquente, et à la hauteur de la crise sociale, du budget du CCAS;
- questions de santé à l'abandon;
- attractivité centrée sur le commerce et les industries de luxe, les loisirs, le tourisme, l'hyper centre-ville.

La crise démocratique

- La Cour Régionale des Comptes a pointé le manque criant de démocratie au sein de la SPL Chartres Aménagement: pas assez d'informations sur les décisions prises par le bureau envers les représentants élus; trop de risques de conflits d'intérêt. La majorité municipale n'en a cure: puisque ce sont les mêmes qui empruntent et qui prêtent, dans une SPL, pas besoin de rendre des comptes à qui que ce soit d'autre!
- Les maisons de quartier sont difficilement investies par la population la plus proche.
- Le sport de loisir, pour tous, est délaissé au profit du sport de haut niveau.
- La culture est organisée à partir du haut, sans discussion avec les professionnels « du bas », aux multiples et diverses idées sur ce que pourrait être une politique culturelle différente.

À Chartres la crise démocratique est grave. « Nous continuons d'avancer », se glorifie l'équipe au pouvoir. Vers où? Nous pensons que les performances vantées dans ce rapport sont de plus en plus éloignées des besoins réels de la population.

Jacqueline MARRE

jacqueline.marre@ville-chartres.fr

Boris PROVOST

boris.provost@ville-chartres.fr

CHARTRES ÉCOLOGIE

RÊVONS... QUEL POURRAIT ÊTRE NOTRE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2021?

La ville est soulagée par l'abandon du projet d'autoroute: enfin le bon sens a triomphé. L'argent non utilisé dans ce projet du passé va être réinvesti dans le transport ferroviaire.

Chartreexpo sera finalement réhabilité: la raison l'a emporté sur la démesure d'un projet de parc des expos promis comme un gouffre financier après celui de l'hôtel de ville.

Une grande fête de l'environnement s'est tenue, non pas sur le parvis bien minéral de l'hôtel de ville mais dans les différents parcs de la ville et a permis de lancer le projet de réouverture d'une « maison de la nature et de la biodiversité » prenant le relais de l'ancien musée.

La démarche de révision du PLU, engagée en 2020, est l'occasion de beaucoup d'échanges avec les habitants et les acteurs économiques: il s'agit de faire comprendre les enjeux et de construire ensemble ce règlement qui permettra une évolution harmonieuse de la ville, prenant pleinement en compte le réchauffement climatique et les services rendus par la nature pour y répondre.

Un programme ambitieux de plantation d'arbres dans des sols désimperméabilisés a vu le jour et bien sûr, les arbres existants sont préservés et chouchoutés: ils favorisent notre qualité de vie et donnent envie aux touristes de s'attarder dans notre ville après y avoir visité sa cathédrale.

Des parkings relais mutualisés et des navettes régulières ont été créés en périphérie de l'agglomération permettant de considérablement réduire la circulation des voitures et de laisser plus de place aux cyclistes et aux piétons, pour plus de sécurité.

L'été a vu se multiplier les spectacles mais aussi les animations de journée, pour les jeunes de tous âges dans les différents quartiers de la ville.

La création de jardins partagés a été facilitée et encouragée: leur animation a été confiée à des associations, accompagnées par la ville selon leurs besoins. Ils sont des lieux de convivialité intergénérationnels dans les quartiers. Les habitants peuvent apporter leurs biodéchets dans les composteurs qui s'y trouvent et poser toutes les questions qui les inquiètent face au dérèglement climatique.

Ils sont accompagnés de manière ludique dans les démarches écologiques qu'ils souhaitent entreprendre: isolation de leur logement, atelier cuisine de recettes végétales, challenge de réduction de sa consommation d'eau, démarche zéro-déchets...

Les écoliers trouvent dans ces lieux des sujets d'observation et peuvent aussi « mettre les mains dans la terre ».

Une ceinture maraîchère s'est développée: elle permet déjà de fournir en partie les cantines scolaires. Des formations ont été proposées à ceux qui souhaitaient se reconvertir dans une activité de maraîchage.

Il ne tient qu'à vous que ce rêve se réalise un jour... Rejoignez-nous!

Les élus de Chartres Ecologie

Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU,

Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU

contact@chartresecologie.fr

www.chartresecologie.fr

UNE SITUATION FINANCIÈRE QUI PEUT SE FRAGILISER

À l'occasion de cette tribune consacrée au rapport d'activité 2021 de la ville de Chartres, nous souhaitons revenir sur les faits marquants de cette année.

La situation financière de la ville au titre de 2021 fait ressortir un excédent confortable qui comme depuis plusieurs années permet de financer les investissements. Cependant, cela reste insuffisant pour financer l'intégralité des investissements. C'est pourquoi nous pouvons constater une hausse de plus de 13 millions d'euros de l'encours de la dette au 31 décembre 2021 et ce malgré le fait que certains projets aient pris du retard. La situation serait donc bien plus préjudiciable si la totalité des investissements prévus au budget étaient réalisés. À ce stade, la situation reste tenable mais qu'en sera-t-il dans les prochaines années avec l'inflation, l'évolution des cours de l'énergie, du point d'indice et la hausse du taux d'intérêt ? Nous aurons l'occasion de suivre cela.

Les comptes 2021, permettent également de constater que la taxe d'habitation supprimée lors du précédent quinquennat est belle et bien compensée à l'euro près pour la collectivité, ce qui nous conforte sur notre position contre la taxe de 7,5 % instaurée en 2021 au niveau de Chartres Métropole. Cette taxe qui devrait servir à financer les investissements et non un déficit de recettes.

Cette année 2021 marque également le lancement des grands projets de ce mandat avec le pôle gare et sa salle de spectacle multimodale qui avance et qui nécessite de nombreuses prises de positions pour le financement et l'avancée du projet. L'occasion pour notre groupe de voter contre ce projet qui est en désaccord avec nos propositions.

Nous avons également constaté le déploiement de l'Opération de Restauration Immobilière dans le centre-ville. Cette opération permet à la Ville d'avoir recours à une mesure coercitive auprès d'un propriétaire d'un bien vétuste et va permettre la création de nouveaux logements en centre-ville.

Très attachés à la revitalisation du centre-ville et la rénovation de l'habitat, nous en avons fait des axes forts de campagne. En cohérence, nous avons soutenu ces délibérations.

Vous l'aurez compris, nous continuerons d'exercer notre vigilance de manière constructive afin de défendre les intérêts de toutes les Chartraises et les Chartreains !

M. Fabien STANDAERT :
fabien.standaert@ville-chartres.fr
Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN
M. Christophe CAPLAIN

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux :
@osonschartresautrement





Invitation RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année,
Franck Masselus
Adjoint aux Finances et à la
Prospective,
vous convie à une réunion
dans votre quartier.
Il vous présentera
le Rapport d'activité 2021
de la Ville

Lundi 10 octobre à 18 h 30

MPT La Cité de Rechèvres

Lundi 10 octobre à 20 h 30

MPT du Pont-Neuf

Mardi 11 octobre à 18 h 30

MPT des Comtesses

Mardi 11 octobre à 20 h 30

Hôtel de Ville, salle Fulbert

Mercredi 19 octobre à 18 h 30

MPT de la Madeleine

Mercredi 19 octobre à 20 h 30

MPT des Petits-Clos

HÔTEL DE VILLE

Place des Halles
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
www.chartres.fr

